



SAINTE-THÉRÈSE
Ville d'arts, de culture et de savoir

Avis public – Procédure de démolition
55, rue Saint-Charles

Je donne avis aux citoyens intéressés que le mardi 2 juillet 2024 à 19 h 30 en la salle des délibérations du conseil municipal, 6, rue de l'Église à Sainte-Thérèse, le Comité de démolition rendra une décision sur une demande de démolition de l'immeuble sis au 55, rue Saint-Charles.

Veuillez noter que l'immeuble en question est répertorié à l'inventaire patrimonial de la MRC Thérèse-de-Blainville et a une valeur patrimoniale moyenne.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation de démolition doit, dans les 10 jours de la publication de cet avis ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffe de la Ville de Sainte-Thérèse :

Services juridiques & Greffe
6, rue de l'Église
Sainte-Thérèse (Québec)
J7E 3L1
Téléphone : 450-434-1440
services.juridiques@sainte-therese.ca

DONNÉ À SAINTE-THÉRÈSE, ce 21 juin 2024

Avis numéro 2024-51

Me Camille Plamondon
Greffière